

Regards d'Ambert

Juin 2021
Numéro 5

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• La vie - La ville - L'avenir •

LIBERTÉ - GAÏÉTÉ - FESTIVITÉS

L'été ambertois retrouve ses repères

BASE DE LOISIRS
L'incontournable
de l'été
2021

Page 3

**SALLE DE SPECTACLE
AMBERT EN SCÈNE**
Récit d'une
métamorphose

Pages 6-7

COMMERCE
Tour d'horizon
des nouvelles
installations

Pages 8-9


Ambert

- 3 **LOISIRS**
 - Base de loisirs, l'incontournable de l'été 2021
 - Festival. Aménager pour pérenniser
- 4 **TRAVAUX EN COURS**
 - Déambulateur de l'église Saint-Jean
 - Assainissement La Brugere / La Chardie
- 5 **NATURE**
 - Jardins familiaux : la gestion évolue
- 6-7 **CULTURE**
 - Ambert en scène, récit d'une métamorphose
- 8-9 **NOUVEAUX COMMERCES**
- 10-11 **ENSEIGNEMENT MUSICAL**
 - Portraits d'élèves de l'École de musique
 - Musique assistée par ordinateur et classe d'orgue
- 12 **LES ACTUS**
 - Centre de vaccination
 - Signalétique urbaine
 - La pie-grièche s'affiche en grand
- 13 **DANS NOS SERVICES**
 - 40 ans du camping Les 3 Chênes
 - Certifications bio à l'abattoir
- 14 **GESTION DES DÉCHETS**
 - La collecte des ordures ménagères évolue
 - Un tri à la source sur le marché
 - De nouvelles consignes pour le tri
- 15 **EXPRESSION DES ÉLUS**

Regards d'Ambert

Mairie d'Ambert - Service Communication
37, boulevard Henri IV - 63600 Ambert • Tél. : 04 73 82 07 60

- **Directeur de publication et responsable de la rédaction :** Guy Gorbinet, maire d'Ambert
- **Rédaction, maquette et réalisation :** Service communication avec le concours de la commission communication et des services municipaux
- **Photographies :** Mairie d'Ambert et archives - Page 3 : Boris Bouchet Architecte - Page 11 : 123RF
- **Impression :** Imprimerie Cavanat
- **Diffusion :** La Poste - En ligne sur www.ville-ambert.fr
- **Tirage :** 3.600 exemplaires • **Dépôt légal :** à parution • **ISSN :** 2650-6874



Ce document est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement.



Chères Ambertoises, chers Ambertois,
 Bientôt un an que notre équipe s'est installée à la mairie d'Ambert. Nous avons connu, comme tous les Français, les aléas liés à la COVID-19. Notre fonctionnement a, bien évidemment, été impacté mais nos projets ne sont pas remis en cause et certains vont bénéficier du plan de relance.

Même si nous devons rester vigilants, la situation sanitaire s'améliore et devrait permettre à nos concitoyens d'avoir une belle saison estivale.

Nous avons pu maintenir "Ambert côté jardin" en mai, cette manifestation a connu un magnifique succès grâce au travail des élus mais surtout de nos agents. La démarche originale des "Vitrines qui parlent", en coopération avec Le Bief, Carton Plein... a permis de donner une vision positive et inattendue de notre centre-ville.

L'ouverture des bars, restaurants, commerces, cinéma, piscine... va mettre du baume au cœur de tous les Ambertois et faire revivre notre cité. Sans catastrophe de dernière minute, les manifestations estivales vont montrer notre ville et notre territoire sous leur meilleur jour.

Quel bonheur de retrouver les cyclotouristes, la Rand'Auvergne, le feu d'artifice du 13 juillet, le World Festival, les Fourmofolies, le concert du festival de La Chaise-Dieu ainsi que toutes les manifestations qui étaient restées dans les tiroirs l'année dernière. Je vous souhaite sincèrement de passer de bons moments avec vos amis, avec votre famille, des bonheurs simples...

Je n'oublie pas cependant celles et ceux qui depuis plus de 15 mois sont en première ligne face à cet ennemi invisible, leur dévouement nous a permis de rester debout et d'avoir confiance en l'avenir.

Enfin, j'ai une pensée très amicale pour nos anciens et nos jeunes pour lesquels cette période a été particulièrement compliquée.

Prenez soin de vous mais profitez de chaque instant pour voir la vie du bon côté.

Bien à vous.

Guy GORBINET

Maire d'Ambert
Vice-président d'Ambert Livradois Forez

LE NOUVEAU MOBILIER

 **22** bancs

 **15** tables de pique-nique

 **23** corbeilles

Pour encourager l'attractivité de ce site touristique, la Ville d'Ambert a fait le choix de diversifier les activités proposées sur et autour du plan d'eau. Mobilier et signalétique renouvelés seront gages de confort, de lisibilité et de propreté.

Adieu les bateaux électriques qui naviguaient, depuis bien des étés, sur le plan d'eau d'Ambert. À partir du 1^{er} juillet, ce sont des pédalos qui seront proposés à la location et qui vont permettre à tout un chacun de se laisser glisser, au prix de quelques coups de pédales, à la surface de l'eau. Le mini-parc est également de retour, avec château gonflable et trampoline.

Après l'effort, le réconfort : la plage et l'espace baignade se feront une joie d'accueillir tout ceux qui cherchent à affiner leur bronzage ou se rafraîchir, sous la surveillance d'un maître-nageur.

Côté restauration, La Paillote du plan d'eau s'est lancée dans le grand bain depuis le 1^{er} juin, avec la possibilité de déjeuner, de dîner ou de combler une petite faim à tout moment de la journée, avec crêpes à l'ancienne, gaufres de Liège et glaces artisanales. Sur l'ardoise du restaurant, qui évoluera au fil de l'été, uniquement des produits frais et la possibilité de déguster

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SE RETROUVENT À LA BASE DE LOISIRS

- **26 & 27 juin** : Rand'Auvergne
- **13 juillet** : feu d'artifice
- **31 juillet** : Rallye de la Fourme
- **2, 3 & 4 juillet** : Cyclo Les Copains
- **15, 16 & 17 juillet** : Festival d'Ambert
- **7 & 8 / 14 & 15 août** : Fourmofolies

FESTIVAL D'AMBERT. AMÉNAGER POUR PÉRENNISER



Depuis deux ans, l'événement a fait des abords du plan d'eau son lieu de villégiature. Ce site, les organisateurs souhaitent l'aménager, pour être en mesure d'écrire les futurs chapitres de cette longue histoire. « *L'équilibre financier des festivals reste fragile. La partie technique et logistique représente un poste de dépenses conséquent, mais sur lequel nous avons une marge de manœuvre, expose Benoît Pascal, directeur du festival. Ce projet d'aménagement va nous permettre de réduire les coûts et le temps dévolu à l'installation.* »

Concrètement, le World Festival planifie, sur les 3 à 4 prochaines années, de se doter d'un aménagement durable, utilisant le bois et les containers maritimes recyclés comme principales ressources. « *Proposer une expérience à nos festivaliers* », voilà le credo des organisateurs, qui ne souhaitent pas l'exclusivité du site. En d'autres termes, ces aménagements pourraient profiter à d'autres initiatives, pour d'autres rendez-vous.



BASE DE LOISIRS. L'INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ 2021

des huîtres, des crevettes roses et un burger à la viande charolaise. Pâtisseries, carte des vins et terrasse aménagée assurent déjà les plaisirs du farniente et le sentiment de vacances !

Enfin, pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, une signalétique modernisée et mise à jour sera installée. Elle orientera les touristes, rappellera à tous quelques consignes élémentaires et guidera les pratiquants dans l'utilisation des espaces et équipements en libre service : le parcours de santé, le skatepark, les aires de jeux pour les enfants et la piste BMX.

DÉAMBULATOIRE DE L'ÉGLISE

COÛT PRÉVISIONNEL : 430.181€ HT



L'opération concerne la restauration de la couverture et des voûtes du déambulatoire de l'église Saint-Jean, marqué par des problèmes d'étanchéité et l'effondrement d'éléments de voûte.

LES OBJECTIFS

- Garantir la pérennité du monument et rouvrir l'accès à cette zone de l'église.

LES TRAVAUX

- Couverture neuve en plomb sur charpente bois et descentes d'eaux pluviales,
- Terrasses : dépose de la membrane existante en PVC, nettoyage des dalles en pierre, reprise des dalles défectueuses, réfection des joints, traitement des vitraux des baies de la terrasse,
- Voûtes : consolidation, réfection des nervures, et restauration des enduits.

PLAN DE FINANCEMENT

- DRAC : 174.220€
- Département : 103.151€
- Région : 124.380€
- Fondation du Patrimoine : 10.015€
- Commune d'Ambert : 18.415€ HT

ASSAINISSEMENT LA BRUGERETTE / LA CHARDIE

COÛT PRÉVISIONNEL : 952.500€ HT



Mise en place d'un système collectif de collecte et traitement des eaux usées.

LES TRAVAUX

- Construction d'une nouvelle station d'épuration (lot n°1),
- Réalisation d'un réseau séparatif d'assainissement et renouvellement des canalisations d'eau potable (lot n°2).

PLAN DE FINANCEMENT

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Lot N°1 | Lot N°2 |
| • Département : 33.000€ | • Commune d'Ambert : 787.500€ HT |
| • Commune d'Ambert : 132.000€ HT | |

AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG

COÛT PRÉVISIONNEL : 298.551,21€ HT

Dans la continuité des interventions opérées sur le quartier Saint-Jean / République, la Ville d'Ambert poursuit la transformation de son centre historique, tant du point de vue des réseaux souterrains que des aménagements de surface. Parmi les travaux terminés de cette nouvelle tranche, la rénovation de la fontaine place des Minimes a fait l'objet de toutes les curiosités. Pour stopper sa tendance à s'affaisser et à détériorer les margelles qui la soutiennent, sa restauration était devenue indispensable.

LES TRAVAUX

- Rue de la Fileterie
- Terrassement, réseaux et maçonnerie : 43.750€ HT
- Revêtement bitumeux : 9.952,40€ HT
- Réseaux humides (eaux pluviales, eau potable et assainissement) : 77.193,11€ HT

- Mobilier urbain : 128.984€ HT

- Signalétique : 7.781,70€ HT

- Fontaine : 30.890€ HT

PLAN DE FINANCEMENT

- DETR : 45.345€
- Région : 100.000€
- LEADER : 14.655€
- Agence de l'eau : 1.150€
- Commune : 137.401,21€ HT

RÉSEAUX LA RIBBE BASSE

COÛT PRÉVISIONNEL : 174.140€ HT

Préalablement à la réfection de la voirie communale au lieu-dit La Ribbe Basse, il a été décidé de renouveler les réseaux humides existants, à savoir :

- Eau potable : renouvellement de la conduite d'eau potable et des branchements existants,
- Assainissement : création d'un réseau d'assainissement séparatif (soit un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales) en remplacement du réseau unitaire.

PLAN DE FINANCEMENT

- Agence de l'eau : 8.760€
- Commune : 165.380€ HT

JARDINS FAMILIAUX. LA GESTION ÉVOLUE POUR FAIRE PERDURER CE SUCCÈS POPULAIRE

La Ville a pris le relais de l'association "Les Jardins Nature" pour la gestion d'une quarantaine de parcelles louées aux particuliers. L'opportunité de développer solidarité, mixité sociale et jardinage au naturel.



C'est un plaisir simple que les confinements successifs ont rendu encore plus populaire. Jardiner, profiter d'une parcelle de terrain au grand air est devenu, à l'heure de la Covid-19, un moment d'évasion que tout le monde n'a pas pu s'offrir. C'est justement pour proposer un espace supplémentaire à ceux qui résident en habitat collectif que les jardins familiaux ont tout leur sens, depuis de longues années à Ambert. Trois sites regroupent un total avoisinant 40 parcelles, de 90 à 400m² chacune : Sous le Midi, Pellegrolle et Les Fayettes.

Contre un loyer fixé à 0,25€ par mètre carré et par an, les locataires ont la possibilité de faire pousser fruits et légumes, fleurs et plantes aromatiques, tout en profitant d'un cadre agréable. Ce principe était jusque-là régi par l'association "Les Jardins

Nature", qui a souhaité passer la main à la Ville d'Ambert début 2021. À la demande de l'association, les services municipaux vont installer une cabane de jardin pour le stockage des outils et vont procéder à la pose de bancs et de tables pour en faire un lieu plus convivial. Pour sa part, la Communauté de communes intervient dans l'accompagnement de la pratique du jardinage, par l'installation d'un site de compostage, d'une haie sèche et par des conseils portant sur la valorisation, directement sur site, des déchets verts issus du potager.



Pour plus d'informations sur les parcelles disponibles, contactez la Mairie d'Ambert au 04 73 82 07 60.

ADRIEN FABRE, JARDINIER INSTALLÉ SOUS LE MIDI DEPUIS 11 ANS

Sur ses 265m² rigoureusement entretenus, Adrien Fabre vient « chaque jour ou presque » profiter de cette parcelle qu'il loue depuis 11 ans désormais. Une parcelle très ensoleillée, un peu trop parfois, pour les espèces sensibles aux fortes chaleurs. Mais avec les années, le jardinier a appris à connaître les particularités de cette zone située à l'entrée du sentier de la Poule rouge, découpée en une vingtaine de potagers et bordée par le ruisseau de Valeyre qui fournit l'eau indispensable à la prospérité d'un jardin digne de ce nom.

Sous le pommier qu'il apprécie autant pour ses fruits que pour l'ombre qu'il procure, ce retraité de la fonction publique s'emploie à fleurir deux plates-bandes qui lui valent, aux beaux jours, les contemplations et félicitations des passants de la rue du Petit Cheix.

Et quand il ne se consacre pas à faire pousser salades, oignons ou les tomates sous serre, c'est pour la quiétude des lieux qu'Adrien Fabre apprécie de passer du temps Sous le Midi.



SALLE DE SPECTACLE AMBERT EN SCÈNE. RÉCIT D'UNE MÉTAMORPHOSE



Le chantier est entré dans sa dernière phase, notamment avec la pose des revêtements - Photo juin 2021.

Appelez-la Ambert en scène. Tel est le patronyme de la nouvelle salle de spectacle, dont le chantier va se terminer au cours de l'été. S'ouvrira alors un espace pensé et techniquement équipé pour accueillir une multitude de rendez-vous. À l'heure où la culture revit, ça tombe à pique !

Près de deux ans après que se soit refermée la longue et belle histoire de la Maison des jeunes, c'est un nouveau lieu de vie qui s'apprête à faire chanter, danser, vibrer notre commune et sa région. Une réouverture au public dont le hasard a fait qu'elle intervient au même moment que le retour aux affaires du monde de la culture, contraint de fermer musées, théâtres et salles de spectacle partout en France, pour cause de pandémie. À Ambert, les ambitions de cette pause étaient toutes autres : se doter d'un lieu de vie et d'effervescence, capable d'accueillir plusieurs centaines de personnes dans des conditions optimales, à la fois pour les spectateurs, les artistes et les techniciens. De ce point de vue, le changement est spectaculaire ! La nouvelle acoustique saute aux oreilles, quand l'éclairage s'est fait plus doux et met en valeur les teintes grises, briques et dorées. Autre changement d'importance : l'abaissement de la scène, désormais située au même niveau que le sol, face à laquelle 301 fauteuils vont être installés. Pour parvenir à cette jauge, un gradin amovible pourra se déplier et se replier au gré des configurations souhaitées. Ainsi, des rendez-vous tels que les conférences pourront se tenir dans un format réduit, dans une

pièce agrémentée d'un espace tisanerie. Dans la continuité de ce gradin et des places les plus proches de la scène, le balcon du premier étage a retrouvé tout son sens et accueillera, en plus des spectateurs, le local réservé à la régie son et lumière. En matière d'équipement scénique, un quai de chargement situé rue Michel de l'Hospital, facilitera le montage et le démontage du matériel installé en complément de celui, fixe, de la salle. Des loges pour les artistes et des box de stockage compléteront les aménagements mis à la disposition des acteurs du spectacle vivant. Autour de cet espace principal dévolu aux rendez-vous culturels gravitent un ensemble de pièces au premier rang desquelles se trouvent, sur la gauche de l'entrée principale, un espace traiteur et un bar.



**301
places**

Avec une indiscutable majorité de 446 voix sur 819, soit 54,5% des suffrages, c'est la proposition "Ambert en scène" qu'a retenue la population, à l'heure de choisir le nom de notre nouvelle salle, en décembre dernier.

Qui dit nouvel équipement dit nouvelle identité visuelle : un logo et ses déclinaisons s'afficheront très prochainement sur les supports qui feront la promotion de la salle et de ses rendez-vous.



Ce nouvel équipement conserve sa polyvalence grâce à plusieurs salles attribuées au milieu associatif, en complément de celles qui se trouveront dans la cité administrative. Un ascenseur et une passerelle seront d'ailleurs le trait d'union entre les deux bâtiments, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Pour tous ces utilisateurs, un système de sécurité fonctionnant avec des badges ouvrira les accès nécessaires, selon des autorisations et des plages horaires prédéfinies. L'ensemble du bâtiment sera alimenté par le réseau de chaleur de la commune. Depuis la rue Blaise Pascal, le changement sera aussi notable avec une isolation thermique par l'extérieur, l'installation d'une enseigne en aluminium éclairée par des LED et l'utilisation de matériaux nobles, notamment le bois.

DES SPECTACLES DE QUALITÉ DANS UN CADRE INTIMISTE

Procurer des émotions partagées, en se retrouvant autour des arts et de la culture : telle est la volonté de la programmation qui s'installera à Ambert en scène, à partir de 2022. D'ici là, les services municipaux travaillent pour animer le second semestre 2021, programmer des rendez-vous marquants et impulser la première dynamique. La découverte de nouveaux spectacles, voire de têtes d'affiche si les conditions sont réunies, se fera devant cette jauge modérée de 301 places maximum et avec une proximité que l'on ne retrouve pas dans les immenses complexes et zéniths. Un atout indiscutable à l'heure où nous avons à cœur de retisser des liens.

En complément de ce programme, les associations et artistes locaux sont aussi invités à s'approprier Ambert en scène pour l'organisation de leurs événements. L'arrivée de ce nouvel équipement est assurément l'opportunité de penser des propositions nouvelles, en adéquation avec les possibilités de la salle. Un règlement intérieur précisera les conditions de cette mise à disposition, la Ville se réservant le droit de définir les utilisations qui seront faites. Les services municipaux seront chargés d'accompagner les utilisateurs, tant du point de vue du matériel, que de la technique et de la programmation. Au regard des investissements fléchés vers ce projet, de l'équipement et de la configuration des lieux, il pourrait être pertinent de se tourner vers d'autres salles pour certaines manifestations.

Et puisque l'heure est à la réouverture, Ambert en scène se découvrira au grand public à l'occasion de portes ouvertes organisées à l'automne. Au-delà d'une simple visite, elles permettront à chacun de se familiariser avec les lieux et d'en découvrir l'étendue des possibilités !

PREMIÈRES DATES À AMBERT EN SCÈNE

- **Vendredi 20 août** : "Variations dansées" - Festival de La Chaise Dieu
- **Début octobre** : opération portes ouvertes
- **Samedi 16 octobre** : concert du festival Jazz en Tête

22 MOIS DE CHANTIER EN IMAGES



11 février 2020



10 mars 2020



4 août 2020



24 novembre 2020



20 avril 2021



CLIM'FLAMMES

En s'installant en face de la gare, l'entreprise spécialiste des solutions de chauffage et de climatisation a choisi un emplacement particulièrement visible et accessible. Créé en 2001 à Néronde-sur-Dore, Clim'Flammes a ouvert son agence ambertoise en février dernier, 3 ans après celle d'Aubière. Avec cette nouvelle implantation, l'objectif affiché est de se rapprocher de la clientèle située sur toute la partie Sud du Livradois-Forez.

Fort de ses 20 ans d'expérience, Clim'Flammes est en mesure de proposer des solutions de chauffage adaptées aux besoins énergétiques de la maison et au budget de ses clients. L'entreprise propose un large choix de systèmes : poêle à bois, poêle à granulés, chaudière, pompe à chaleur, climatisation réversible et gainables.

Clim'Flammes met en avant le conseil, l'accompagnement et le suivi qu'elle propose dans toutes les étapes du projet : étude, définition des besoins, dimensionnement, installation, entretien et réparation. L'entreprise se propose également d'accompagner ses clients dans le montage et l'obtention des dossiers d'aides permettant de financer des travaux de rénovation énergétique.

Clim'Flammes

19 rue de la Gare - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 95 64 45
www.climflammes.com



OBJECTIF SANTÉ

Distributeur dans la vente et la maintenance des dispositifs médicaux ainsi que des produits d'hygiène, la société Objectif Santé a été créée avec la volonté d'accompagner au quotidien ses patients, en leur proposant une large gamme de produits et de services. L'ouverture d'un espace de vente à Ambert, fin février, fait suite à la création de l'entreprise en 2012 à Saint-Just-Saint-Rambert et à une installation à Montbrison en 2015.

Aux côtés des professionnels de santé, des 300 collectivités et établissements de santé qu'ils accompagnent dans une grande partie du Centre-Est de la France, Objectif Santé et ses 20 salariés œuvrent pour le maintien à domicile des personnes. Pour cela, l'entreprise s'appuie sur une solide connaissance de ses produits, de son matériel et peut ainsi satisfaire toute demande, en dehors de la vente de médicaments et de matériel à oxygène. Ses solutions concernent l'orthopédie, l'incontinence, la mobilité, le transfert, l'aménagement du logement et des pièces de vie.

Elle s'attache à avoir un rôle de conseil, après analyse des besoins et de l'environnement du patient. Tous les magasins du groupe mettent en place une astreinte 7 jours / 7 pour répondre aux situations les plus urgentes.

Objectif Santé

23 avenue Emmanuel Chabrier - 63600 Ambert
Tél. : 04 43 09 80 40
contact@objectif-sante.net



LES TRÉSORS DU PALAIS

Sous les colombages de la place des Minimes, la continuité est de mise avec la reprise de la pâtisserie qui accueille désormais les clients sous le nom des Trésors du Palais. Sébastien Tournet

et Manou Rivet sont à la baguette, poussés par l'envie d'ouvrir leur propre affaire entre Allier et Haute-Loire, où vivent leur famille respective. Depuis l'ouverture début avril, la priorité est donnée aux fournisseurs locaux, le fait maison est la règle n°1 et l'éventail des propositions gourmandes s'élargit au fil des semaines. Glaces et chocolats vont notamment venir garnir les vitrines et un salon de thé a vu le jour grâce à une terrasse installée sur la place. Parmi les propositions originales à découvrir, l'utilisation de plantes que Sébastien Tournet se plaît à intégrer dans ses recettes : madeleines à la camomille, dessert associant sureau et fraise, ou abricot et reine des prés. Issu de la pâtisserie de restauration, le couple propose d'accompagner ses desserts de vin ou de cidre et seront de très bons conseils pour trouver l'accord parfait !

Les Trésors du Palais

14 rue de la République - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 01 82
Page Facebook "Les Trésors du Palais"



BLOT RÉSEAU IMMO

Le réseau régional d'agences et de conseils immobiliers Blot Réseau Immo a investi le Livradois-Forez en décembre 2020 avec l'ouverture d'une agence à Ambert. Son secteur est large et s'étend de Cunlhat à Saint-Anthème, d'Olliergues à La Chaise-Dieu. Le groupe fondé par Didier Blot affiche fièrement la richesse de son implantation régionale, avec pas moins de 20 agences ouvertes en Auvergne, et son titre de 1^{er} réseau régional d'agences immobilières. Son atout : cultiver la synergie entre ses agents et au profit de ses vendeurs et acquéreurs, avec notamment la diffusion des biens disponibles dans toutes les agences. « Notre mission est d'être à l'écoute et de nous occuper de tout, à partir du moment où le propriétaire nous confie la mission de vendre son bien », explique Florent Grivotte, conseiller immobilier à Ambert. Le groupe est également à même d'offrir un service conciergerie, avec entre autres l'accompagnement du déménagement de ses clients, la gestion des contrats de logement, un service entretien et nettoyage, le prêt gratuit d'un véhicule, sous conditions, etc.

Dans un marché encore marqué par une demande très forte en milieu rural, Blot Réseau Immo travaille sur l'achat, la vente, le locatif de tous les types de biens : maison individuelle, propriété, appartement, immeuble, terrain à bâtir.

Blot Réseau Immo

9 avenue Marechal Foch - 63600 Ambert
Tél. : 09 81 27 54 96
Mail : ambert.blotimmo@gmail.com
www.blot-immo.com



LA PIERRE DE LUNE

En passant la porte du magasin il y a quelques mois en tant que cliente, Nathaly Pierrot n'imaginait pas qu'elle était celle que les gérants attendaient pour passer la main. Depuis le 19 mai, c'est pourtant elle qui accueille la clientèle fidèle de Michelle et Daniel Perret et tous les nouveaux venus, dans un espace qui fait la part belle à la création et la vente de bijoux, accessoires en pierres naturelles et minéraux. Elle garde d'ailleurs les mêmes fournisseurs que ses prédécesseurs et profite de leur expérience et de leurs conseils pendant cette transition. Cette ancienne directrice de parfumerie crée l'intégralité des bijoux : « Cela me permet de faire du sur-mesure, d'adapter mes créations aux désirs des clients, de modifier les pierres, la taille du bijou ou la manière dont il est monté. Tout cela dans des délais très courts. Je peux également m'adapter aux traditions ou religions pour des créations qui respectent les coutumes et la spiritualité de chacun. » Nathaly Pierrot propose également le suivi et la réparation des bijoux. Des accessoires pour le massage du visage, bougeoirs et attrape-rêves ont aussi trouvé leur place. Ils seront prochainement rejoints par l'encens et les bols tibétains pour compléter cette panoplie dédiée au bien-être.

La Pierre de Lune

32 rue du Château - 63600 Ambert
Tél. : 09 50 81 90 10 - pnathaly@laposte.net
Page Facebook "La Pierre de Lune by Nathaly"
Ouvert mardi, jeudi et vendredi : 9h30-18h
Mercredi : 9h30-12h et 14h-18h
Samedi : 10h-12h et 14h-18h



LES ADROITS

Fondée en 2018, l'association des artisans et créateurs locaux vient de franchir une nouvelle étape de sa jeune histoire : l'ouverture d'une boutique à l'année, présentant le fruit du travail de ses 12 membres permanents, auquel s'ajoutent les créations de 7 artisans invités pour une période de 6 mois. Chaque nouveau semestre sera donc l'occasion de renouveler le joli panel de propositions parmi lesquelles on retrouve la céramique, la vannerie, le détournement d'objets, les bijoux,

mais aussi le travail du verre, de la pierre, de la lave émaillée, du bois, la coutellerie, la couture et l'édition de carnets de voyage. À tour de rôle, membres de l'association et invités sont chargés de tenir la boutique : un fonctionnement qui permet au public de rencontrer toutes celles et ceux qui sont à l'origine des créations proposées. À l'étage, on retrouve l'atelier de couture d'une des créatrices et un espace qui sera dédié aux ateliers dessin-graphisme et détournement d'objets que l'association proposera en juillet et en août pour enfants et adultes, les mercredis (10h-12h et 14h-16h pour les enfants) et samedis (10h-12h pour les adultes et 14h-16h pour les enfants). À partir de septembre, des ateliers seront proposés à l'année.

La nouvelle boutique, plus spacieuse, permet aussi aux membres de cette association collégiale de se retrouver et d'échanger sur leurs projets. Un plaisir à la fois simple mais indispensable à la dynamique de ce collectif.

Boutique Les Adroits

21 bis place Saint-Jean - 63600 Ambert
Mail : les.adroits@gmail.com
Facebook et Instagram "Les Adroits"
www.lesadroits.wixsite.com/monsite
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE. D'ABORD UNE PASSION, BIENTÔT UNE PROFESSION ?

En proposant l'enseignement de la musique au plus grand nombre, l'École ambertoise représente le premier pallier de l'apprentissage. Le plus important aussi, y compris pour ceux qui pourraient en faire leur métier. Rencontre avec 4 élèves qui ont de la suite dans les idées : Camille, Shalomé, Heliot et Gabin.



Shalomé PAQUIER
15 ans
Violoniste
Pianiste

Camille BOUDON
14 ans
Tromboniste
Guitariste en autodidacte

Gabin CATALA
14 ans
Percussionniste
Guitariste

Heliot FRYDMAN
16 ans
Trompettiste

« Plus le temps passe, plus nous voyons passer de très bons musiciens amateurs. Notre première mission est d'accompagner ce public. Lorsque des élèves aspirent à devenir professionnels, les exigences qu'ils doivent avoir envers eux-mêmes sont plus importantes », constate Anne Beldent, directrice de l'École municipale de musique d'Ambert. Dans le 4^e art comme ailleurs, pas de secret : l'accomplissement de ses objectifs passe par un travail assidu. Nos 4 adolescents en ont bien conscience, redoublant de persévérance même lorsque la Covid-19 vient brouiller le lien tissé entre professeurs et élèves. « Ça n'a pas été facile », admet Camille qui a dû, comme tous les élèves, passer en distanciel. « On avait davantage de temps pour la musique ! », relativise Gabin.

Ce dernier, qui souhaite devenir compositeur de musique de film, vient de décrocher son entrée au Conservatoire Emmanuel Chabrier de Clermont-Ferrand, dans le cadre du dispositif "La Cité de tous les Talents". Pour réussir ce défi, l'École de musique a renforcé son accompagnement : « Il faut s'adapter, d'abord les ouvrir à un maximum de choses, avant de se recentrer et de personnaliser l'apprentissage selon leur parcours », précise la directrice.

Pour Camille et Shalomé, les instruments diffèrent mais les

projections sont similaires : enseigner à leur tour la musique, que ce soit dans l'Éducation nationale ou dans le cadre d'une école. Pendant que Camille se concentre sur le trombone, Shalomé s'assoit au piano depuis 2 ans, après 6 ans de violon.

Heliot enfin joue de la trompette depuis 9 ans et profite de l'ouverture, à l'École de musique d'Ambert, d'une classe de Musique assistée par ordinateur (voir ci-contre). Sa curiosité le pousse aujourd'hui vers la composition musicale pour le cinéma. « Ce qui me plaît dans la musique, ce sont les concerts, le plaisir de jouer en formation ou entre amis, même si il y a un moment que nous n'avons pas pu en organiser », regrette celui qui vient de passer et de réussir son Brevet d'études musicales.

« Ils ont tous les bases pour aller plus loin », se réjouit Anne Beldent. Maintenant, il faut mettre un coup d'accélérateur. Pour les enseignants, il s'agit de leur donner à travailler des choses plus pointues, qui demandent plus de rigueur et qui laissent moins de place à l'erreur ». Musiciens d'orchestre, ingénieur du son, facteur d'instruments, organisateur de spectacle vivant, enseignant en éducation musicale : nombreuses sont les professions occupées par des élèves issus de l'école ambertoise. Ce socle, qui constitue la base de l'apprentissage, l'École de musique le transmet depuis 1978.

INSCRIPTIONS 2021-2022

Les inscriptions pour la prochaine rentrée de l'École municipale de musique sont d'ores et déjà ouvertes. Ses professeurs proposent la découverte et l'enseignement des instruments suivants : guitare, guitare basse, guitare électrique, trompette, flûtes, piano, clarinette, saxophone, violon, violoncelle, percussions, batterie, trombone, tuba et cor d'harmonie.



École municipale de musique d'Ambert

20 quater avenue du Docteur Chassaing - 63600 Ambert

• Téléphone : 04 73 82 06 23 (en cas d'absence, laisser un message)

• E-mail : emusiqueambert@orange.fr

LA MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR OUVRE LE CHAMP DES POSSIBLES



Photo d'illustration

Regroupant l'ensemble des utilisations de l'informatique comme outil associé à la chaîne de création musicale, depuis la composition jusqu'à la diffusion des œuvres, la Musique assistée par ordinateur, ou MAO, sera proposée comme nouvel enseignement à compter de la prochaine rentrée. L'École municipale de musique s'est ainsi équipée, humainement et matériellement, pour faire découvrir un nouvel univers. En fonction des envies des élèves, des passerelles pourraient se créer avec les autres pratiquants.

« L'étendue des possibilités est immense mais pour nous, la MAO sera présentée d'abord comme un outil de création musicale et d'enregistrement des compositions », précise Anne Beldent. Accessible à partir de 13 ans, cette classe s'ouvre aussi à celles et ceux qui ne sont pas instrumentistes.

LA CLASSE DÉCOUVERTE POUR UN 1^{ER} CONTACT AVEC LES INSTRUMENTS

Pour faire découvrir la musique et l'éventail des instruments existants dès le plus jeune âge, l'École municipale de musique renouvelle la mise en place de la classe découverte, à destination des élèves de Cours préparatoire (CP), âgés de 6 à 7 ans. Organisé sous forme de modules permettant de se familiariser avec les différentes familles d'instruments, le 1^{er} trimestre précédera la rentrée de janvier, où les élèves intéressés pourront intégrer une des classes, en fonction de leur sensibilité et des places disponibles.



UN CADRE UNIQUE POUR LA CLASSE D'ORGUE

Inauguré en 1879, l'orgue Merklin de l'église Saint-Jean vient de bénéficier d'une récente et complète restauration. À travers l'ouverture d'une classe d'orgue, l'École municipale de musique propose aux élèves intéressés, à partir du mois de septembre prochain, de se mesurer à cet instrument romantique, aux proportions vertigineuses. Ouverts aux enfants comme aux adultes, les cours de 30 minutes seront dispensés par un enseignant professionnel.

TROIS ABRIBUS POUR LES SCOLAIRES



C'est avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes que la Commune d'Ambert a pu, au cours du printemps, installer trois abribus voyageurs à destination des scolaires. Après un recensement des besoins, il est apparu nécessaire d'installer ces équipements boulevard Henri IV (face à l'entrée du jardin public), à Villeneuve et à La Chardie. Composés de bois et d'aluminium, ils permettront aux enfants d'attendre leur transport dans de meilleures conditions de sécurité et de confort.

SIGNALÉTIQUE. DERNIERS SUPPORTS INSTALLÉS

La signalétique urbaine vient de s'enrichir de 4 totems d'entrée de ville et 7 Relais information service (RIS). Sur ces derniers, un plan du centre-ville permet de situer en un coup d'œil les points d'intérêt, sites touristiques ou services publics. Il délimite également la zone commerçante et signale les parkings existants. Un constat établi depuis l'étude sur la redynamisation du centre-ville d'Ambert pointait les lacunes concernant l'information aux automobilistes et piétons. Des manques désormais comblés avec cette initiative à vocation touristique et commerciale. La nouvelle signalétique se veut efficace et cohérente, optimisant l'orientation des usagers et participant à la valorisation des atouts de notre commune. Avaient déjà été installés à partir de 2018 : 15 panneaux aux entrées des parkings, 22 totems directionnels pour les piétons, 57 supports de panneaux directionnels et 5 pupitres patrimoniaux.



7.599 DOSES ADMINISTRÉES À AMBERT

Le Centre hospitalier, la Ville et les professionnels du territoire se sont mobilisés en l'espace de 7 jours pour ouvrir, mi-janvier, un centre de vaccination dans les locaux de l'hébergement Coral (rue Pierre de Coubertin). Au 7 juin 2021, on dénombre 4.649 personnes accueillies pour une primo-injection et 2.950 pour le rappel. Le centre est désormais référencé sur le site www.covidliste.com. Le principe est simple : prévenir les volontaires inscrits sur ce site de la disponibilité quasi-immédiate d'une dose de vaccin près de chez eux.



Les rendez-vous se prennent toujours par téléphone, au 06 22 92 33 27, ainsi que sur le site www.doctolib.fr, mais absolument pas sur place.



LA PIE GRIÈCHE S'AFFICHE EN GRAND

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes a engagé un programme de conservation visant à protéger les pies-grièches, groupe d'oiseaux menacé en France. Pour que ces mesures de conservation soient connues des acteurs du territoire et du grand public, des fresques représentant l'espèce ont vu le jour dans les 4 départements auvergnats. À Ambert, c'est boulevard de l'Europe que cette création, représentant une pie-grièche grise, s'est installée. 70% des effectifs français de cette espèce se situent en Auvergne. La population de pie-grièche grise de la plaine d'Ambert est estimée à 20 couples, ce qui en fait l'un des secteurs les plus denses.

8 ha entretenus avec l'éco-pâturage



Pour entretenir des parcelles de terrain et valoriser le fourrage, la Commune d'Ambert a signé des conventions avec trois agriculteurs locaux, pour leur permettre de faire paître les animaux sur un peu plus de 8 hectares, principalement situés sur les bords de Dore.

Un partenariat gagnant-gagnant puisque ce mode d'entretien des espaces naturels permet aux agriculteurs d'étendre la surface de terres exploitables pour leur cheptel et génère, pour les équipes municipales, gain de temps et réduction de l'empreinte carbone.

CERTIFICATIONS BIO À L'ABATTOIR

Bonne nouvelle pour les circuits courts et la filière bio ! L'abattoir d'Ambert a obtenu, le 2 avril dernier, l'agrément bio pour son activité de découpe et le renouvellement de son agrément bio pour la partie abattage. Par ailleurs, deux études ont été diligentées au cours de ce premier semestre 2021 :

- Une étude structurelle demandée par la Ville d'Ambert concernant la rénovation et la modernisation complète de l'abattoir ou une construction neuve,
- Une étude économique commandée par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, pour l'analyse des besoins et le développement économique de l'abattoir.

Leur analyse permettra de prendre la décision la plus adaptée pour l'avenir de l'abattoir. Les clients éleveurs, bouchers et grossistes seront sollicités, lors de cette étude, afin de tenir compte de leur demande spécifique et dans le but de les intégrer pleinement à cette réflexion commune, pour cet outil nécessaire au développement de notre territoire.



40 BOUGIES AU CAMPING LES 3 CHÊNES

Le camping municipal d'Ambert a abordé 2021 avec la ferme intention de voir à nouveau le bonheur se lire dans les yeux des vacanciers. Le passage de la quarantaine, célébré cette année, aidera sans nul doute à proposer une saison haute en couleurs.

Une fois par semaine, en juillet et en août, tous les clients du camping seront invités à partager le verre de l'amitié pour fêter ce compte rond. Ce moment de convivialité accompagnera un marché d'artisans et de producteurs, qui s'installera lui aussi chaque mercredi après-midi. Dans le cadre des animations inscrites au calendrier de l'été, le patrimoine local et les acteurs qui le font vivre seront à l'honneur. Des soirées musicales et festives viendront compléter ce programme.

Comme elle le fait chaque année, la Ville d'Ambert a investi dans ses équipements pour proposer des prestations toujours à la hauteur des attentes. L'équipement de plusieurs chalets a été modernisé pendant que la salle TV a vu ses peintures et son mobilier renouvelés.

LE NOUVEAU PLU EST ENTRÉ EN APPLICATION

La révision générale du Plan local d'urbanisme d'Ambert a été approuvée par le conseil municipal du 5 mars 2021 et par le conseil communautaire Ambert Livradois Forez du 11 mars 2021. Il est applicable depuis la fin mars 2021 et les principaux documents opposables aux autorisations d'urbanisme sont consultables sur notre site internet, www.ville-ambert.fr : plans de zonage, règlement et Orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Sont également disponibles le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, qui permettent de connaître l'avis de ce dernier sur les observations du public et avis des personnes publiques associées, sans présager des modifications apportées au projet avant approbation.

Tous ces documents sont également consultables en Mairie d'accueil (41, boulevard Henri IV).



LA CARTE DES NOUVEAUX EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE À RETROUVER SUR WWW.VILLE-AMBERT.FR

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ÉVOLUE

Pour les habitants de l'hyper-centre d'Ambert et de l'avenue de Lyon, la collecte des ordures ménagères sous la forme du porte-à-porte a évolué vers un système de points d'apports collectifs. Associant les services de la Communauté de communes et de la Ville d'Ambert, ce projet est à l'état d'expérimentation jusqu'à fin juin. Il se matérialise par l'installation de ces nouveaux emplacements, chacun étant pourvu de deux bacs à ordures ménagères (verts), deux bacs de tri (jaunes) et une colonne à verre dans certains cas.

Pour dimensionner au plus juste le service offert à la population, les collectivités ont travaillé sur la densité en points collectifs, le volume de stockage et la fréquence de collecte. Les points collectifs déjà existants, lorsqu'ils apportent satisfaction, seront conservés.

LES OBJECTIFS

- Mettre fin à la nuisance générée par les bacs individuels, dont certains restent sur la voie publique et peuvent gêner la circulation des piétons ou la visibilité des automobilistes,
- Offrir une meilleure répartition des bacs collectifs en fonction de la densité de population,
- Augmenter le nombre de colonnes à verres,
- Faciliter le travail des agents chargés de la collecte, en limitant leurs déplacements dans un secteur historique composé de rues étroites.

100% DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE

Depuis le 1^{er} mai 2021, finies les hésitations et les erreurs de tri. Désormais, une seule et même consigne : 100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune ! Il n'y a donc qu'une question à se poser : "Est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ?" Si oui, direction la poubelle jaune.

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez a mis à disposition des habitants des magnets aimantés et des adhésifs à apposer, par exemple, sur la porte du frigo. Ces pense-bêtes sont disponibles à l'accueil de la mairie d'Ambert (41 boulevard Henri IV).

Par ailleurs, avant de déposer ses déchets dans les bacs de tri jaunes, il est possible d'utiliser les sacs jaunes mis gracieusement à disposition par la Communauté de communes, sur son site de la rue Anna Rodier.

Si vous avez encore un doute, une question, consultez le site www.consignesdetri.fr

Groupe "Pour Ambert en Livradois-Forez"

Depuis un an nous avons œuvré pour améliorer les services que nous rendons à la population. Nous avons conforté nos services (état-civil, crèche, écoles ...). Suite au départ en retraite de certains agents, de nouvelles personnes vont nous rejoindre. Enfin nous allons mettre le pied à l'étrier à certains jeunes en les prenant dans nos services comme apprentis.

Contrairement à ce que certains vous diront, le service à la population, l'enfance et le monde associatif sont des priorités pour notre équipe. Il suffit simplement de regarder ce qui a été budgétisé sur l'exercice 2021 dans ces domaines pour voir notre détermination.

Nos projets se concrétisent (achat terrain pour rugby-piste athlétisme, maîtrise d'œuvre pour locaux IFSA (aide-soignante).... Récemment nous avons expérimenté différentes actions sur notre commune (Sens de circulation, bacs à déchets ...). Après cette première phase, nous allons prendre en compte les remarques des ambertois, nous les analyserons puis nous prendrons des décisions sur la suite à donner. Avec l'amélioration des conditions sanitaires, nos services seront au coté des associations pour vous faire passer un bel été. Nous avons la chance d'avoir des agents réactifs, inventifs, disponibles et compétents.

Le concert de La Chaise-Dieu devrait être le premier événement dans notre salle de spectacle. Un week-end "portes ouvertes" vous permettra de découvrir ce nouvel outil culturel. La mairie est votre maison, c'est toujours un plaisir de vous recevoir.

Guy GORBINET et son équipe

Groupe "Ambert Action Avenir"

Avec les différentes phases du déconfinement nous essayons tous de reprendre le cours normal de notre existence, de nos activités, tout en sachant qu'il y a un avant et un après COVID-19. Si la vie continue pour chacun d'entre nous j'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie, ainsi que pour tous les acteurs économiques qui ont durement souffert. Aurélie, Vincent et moi-même, élus de l'opposition souhaitons ardemment participer aux grandes décisions qui engagent la vie et l'avenir de la commune d'Ambert. Nous voulons ouvrir encore davantage le dialogue et la concertation avec l'ensemble de l'équipe municipale. Nous nous engageons auprès de vous à veiller à ce que la majorité municipale en place accueille des jeunes familles, préviene l'isolement de nos anciens, maintiennent une bonne gestion financière, accompagne les associations mais aussi les entreprises locales et les commerçants dans leur développement et leur installation. Sans oublier de porter haut et fort un message Ambertois constructif au sein de la communauté de communes. Bien sûr nous vous informerons régulièrement du développement de tous ces dossiers. Et surtout continuons à conjuguer nos énergies et à prendre soin de nous de ce qui nous sont proches comme des autres.

Philippe PINTON, Aurélie PASCAL, Vincent MIOLANE

Groupe "Demain... Ensemble pour Ambert"

Ambertoises, Ambertois, Les nouveaux élus s'inscrivent dans les traces du mandat passé et continuent de préférer l'investissement d'apparence au bon fonctionnement de nos services publics. Les études autour de la piste BMX reprennent mais la mairie refuse de créer des postes pour répondre aux besoins des écoles publiques et des différents services. Certains contrats ne sont pas renouvelés mais remplacés par des contrats aidés sous couvert d'économies. Attention à ne pas perdre les compétences de nos services sous prétexte de rentabilité. On refuse l'installation d'une alarme intrusion à l'école maternelle mais des dizaines de milliers d'euros sont dépensés pour des caméras de surveillance en centre-ville. Pas de service mais des caméras. Moins d'humain mais de l'apparat !

Alors que l'épanouissement de nos enfants n'est pas une priorité, l'attribution des subventions aux associations se fait de façon autocratique par notre maire qui semble ignorer les critères fixés par la commission municipale chargée du dossier, écartant même certaines associations reconnues pourtant très utiles sur notre territoire. Notre édile est sans doute distrait par la cohabitation à venir entre les clubs de foot et de rugby sur le terrain municipal ! A moins qu'il ne soit déboussolé par l'expérimentation menée sur la circulation en centre-ville !

Face à tous ces tristes constats, nous préférons nous enthousiasmer sur cette période de déconfinement salubre et sous le soleil retrouvé. Nous restons à votre écoute. Très bel été à Ambert !

Véronique FAUCHER, David BOST, Yvette BOUDESSEUL

Groupe "Ambert Ensemble Autrement"

Chères Ambertoises, chers Ambertois, Au cours du mois d'avril, les élus de la majorité ont souhaité expérimenter un nouveau schéma de circulation afin de fluidifier le trafic en centre-ville à savoir placer les boulevards de l'Europe et Henri IV en sens unique de circulation du mercredi après-midi jusqu'au jeudi après-midi.

Vous avez été nombreux à faire part de vos remarques auprès des élus ou sur la page Facebook de la Ville d'Ambert. L'expérimentation est maintenant terminée mais le projet est toujours à l'étude. Aussi, n'hésitez pas à faire part de vos observations ou propositions en envoyant un message à l'adresse suivante : mairie@ville-ambert.fr

Autre expérimentation, l'implantation de points de collecte des ordures ménagères en centre-ville en remplacement des bacs individuels.

Une réunion publique s'est tenue le 1^{er} juin avec les habitants des quartiers concernés. Il en résulte que le dispositif est à améliorer, nous comptons sur vous pour être force de propositions.

Nous vous souhaitons à tous un bel été. Profitez des nombreuses manifestations organisées par nos associations qui vous proposent un programme des plus variés. Pour cela consultez l'agenda de la ville d'Ambert (ville-ambert.fr).

Michel BEAULATON & Christine SAUVADE



300 kg de biodéchets triés chaque jeudi sur le marché d'Ambert, au plus fort de la fréquentation.

UN TRI À LA SOURCE SUR LE MARCHÉ

En 2020, le marché d'Ambert était sous le feu des projecteurs lors des Trophées des marchés Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la continuité de ce concours et sous l'impulsion du label "La Région aime ses marchés", l'association M ton Marché a choisi notre rendez-vous du jeudi matin pour illustrer, via le format vidéo, la gestion éco-responsable des déchets issus d'un marché. Depuis quelques mois, grâce à la mobilisation des collectivités locales et la participation des exposants, les biodéchets sont triés à la source, tout comme les cartons et les cagettes, afin d'être valorisés localement. Cette organisation permet de limiter les coûts induits par le transport et le traitement de ces déchets.

Pour découvrir la vidéo consacrée au marché d'Ambert, rendez-vous en juillet sur notre site www.ville-ambert.fr





AMBERT

CHAQUE MERCREDI À 21H
JARDIN PUBLIC CHABRIER

LES MERCREDIS EN ÉVENTAIL

JUILLET

AOÛT

7 TROMPETTE
MÉLODIE

Petit bal sous
le grand chêne

14 PEDRO
PANAMA

Concert de musique latino

21 L'ARPENTEUR

Théâtre physique
et guitare électrique

28 SOLAR SHIP

Concert de groove

4 LES FRÈRES
BRASSENS

Georges, par la nouvelle génération

11 MYTIK ITAK

Spectacle • Odysée musicale

18 BOULEVARD
BOULÉGANT

Concert • Spectacle de rue

25 TROMPETTE
MÉLODIE

Petit bal sous le grand chêne

En cas de mauvais temps, les représentations auront lieu à la salle La Scierie, rue de l'Industrie.

Organisé par la Mairie d'Ambert - Service Animations
Tél. : 04 73 82 07 60 - www.ville-ambert.fr




Ambert